



Genève, le 7 mars 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Une nouvelle subvention pour encourager la mobilité électrique

Alors que s'ouvre aujourd'hui le 89ème Salon international de l'automobile de Genève, le canton annonce le renforcement de son engagement pour l'électromobilité. Depuis le 1er janvier 2019, Genève offre une nouvelle subvention pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les lieux d'habitat collectifs ou individuels. Par cette mesure forte, Genève entend encourager la population à faire le choix d'une mobilité électrique.

La subvention qui sera allouée pour aider les Genevoises et les Genevois à s'équiper est importante, elle peut s'élever de 1000 CHF pour une borne installée sur une place de parking individuelle à 2000 CHF pour une borne installée dans le cadre d'un projet planifié sur un parking collectif. En subventionnant l'installation de bornes, le confort et la sécurité des utilisateurs des véhicules électriques s'en trouveront augmentés. Avec une borne électrique sur sa place de parking ou à proximité du domicile, c'est l'assurance pour toutes et tous de pouvoir recharger son véhicule en toute simplicité et sans contrainte.

Cet engagement du canton s'inscrit dans les objectifs de la "Stratégie cantonale de l'électromobilité 2030" adoptée par le Conseil d'Etat le 28 juin 2017, qui vise à créer les conditions-cadres nécessaires au développement de la mobilité individuelle électrique, ainsi que du [Plan climat cantonal](#). "La mobilité électrique n'est plus un projet d'avenir, elle est désormais une réalité. Le canton s'engage à faire en sorte que d'ici 2030, 20% des véhicules immatriculés à Genève soient à propulsion électrique, ce qui représente 46'000 véhicules sur les 230'000 composant le parc automobile genevois. Afin de favoriser cet objectif, le Conseil d'Etat entend développer massivement le nombre de bornes de recharge électrique sur son territoire. Tout en stimulant l'innovation, il en va de la préservation de notre environnement et de la qualité de vie de tous", conclut Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire.

3 bonnes raisons pour passer à la mobilité électrique

En passant à la mobilité électrique les Genevoises et les Genevois bénéficient :

- d'une incitation fiscale à l'achat d'un véhicule;
- de la gratuité de la recharge dans tous les parkings de la Fondation des parkings;
- d'une subvention à l'installation de bornes de recharge.

Stratégie de l'électromobilité 2030 adoptée par le Conseil d'Etat le 28 juin 2017

La "Stratégie de l'électromobilité 2030" vise à mettre en place des conditions-cadres nécessaires au bon développement de cette technologie nouvelle en favorisant le déploiement d'infrastructures de recharge sur son territoire et en adoptant des mesures incitant les citoyens à faire la transition de la mobilité individuelle thermique vers la mobilité électrique.

L'objectif à l'horizon 2030 a été renforcé par les ambitions climatiques cantonales. Il est désormais de 20% du parc automobile électrique.

- [La stratégie de l'électromobilité 2030](#)

Toutes les conditions nécessaires à l'obtention de la subvention ainsi que les informations utiles en lien avec cette thématique sont à retrouver sur notre page Internet electromobilite.ge.ch, ou contacter l'Info-Service : T. 022 546 76 00 / info-service@etat.ge.ch.

Pour toute information complémentaire : M. Philippe Royer, directeur du service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants, DT, T. +41 22 388 80 41.